pour élire les 410 députés qui siègeront au Parlement européen durant les cinq années à venir. Le Parlement européen reste toutefois une institution essentiellement consultative et non participative dans l'élaboration des actes communautaires. Dès ce scrutin de 1979, deux groupes politiques européens accueillant des partis nationaux tirent leur épingle du jeu. Il s'agit du **Parti socialiste européen (PSE)**, auquel adhère par exemple le Parti socialiste français, et **du Parti populaire européen (PPE)**, au sein duquel siègera une partie des eurodéputés de l'UDF de Valéry Giscard d'Estaing. Une prédominance bipartisane qui se renouvellera continuellement lors des élections suivantes. À eux deux, le PSE et le PPE cumulent 220 sièges et s'accordent pour se partager, tous les 2 ans et demi, la présidence du Parlement. Première personnalité à occuper ce poste après l'instauration du suffrage universel direct: la Française **Simone Veil**, figure européenne incontournable qui, à travers ses positions fédéralistes et supranationales, a largement contribué à augmenter la visibilité du Parlement auprès de l'opinion publique.

Cinq ans plus tard, puisque la Communauté économique européenne compte un membre de plus, la Grèce, le nombre de sièges à pourvoir au Parlement européen passe à 434. En juin 1989, lors de la troisième édition des élections européennes, les électeurs des désormais 12 États membres élisent 518 députés européens. Grâce à l'Acte unique européen de 1986, qui introduit une procédure de coopération, le Parlement détient alors un pouvoir consultatif plus important, même si le Conseil conserve le dernier mot. Les élections européennes de 1994 représentent un point de rupture institutionnel avec les trois scrutins précédents. En effet, elles suivent l'entrée en vigueur du traité de Maastricht en novembre 1993, donnant naissance à l'Union européenne et, selon les politologues Pascal Perrineau et Colette Ysmal, « *porteur d'un message plus politique, social et éventuellement culturel* ». En juin 1999, les élections européennes mettent en jeu 626 sièges d'eurodéputés représentant les citoyens des 15 pays membres de l'Union. À la suite de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le Parlement européen a vu ses compétences s'élargir avec désormais un pouvoir d'élaboration des législations et de contrôle sur la Commission européenne. Les élections européennes de 2004 sont un véritable événement historique puisqu'elles font immédiatement suite au grand élargissement de 2004. Elles consacrent ainsi, selon les mots du politiste Michel Hastings, le « *retour à l'Europe de cette part d'Occident kidnappée le temps d'une Guerre froide* ». Ce sont désormais 732 députés européens qui seront élus par les 352 millions d'électeurs de 25 États membres. En juin 2009, à la suite d'une campagne peu mobilisatrice et dans un contexte global de crise financière internationale, les citoyens des 27 États membres de l'Union sont appelés à voter pour élire leurs 736 représentants à Strasbourg. La participation suit sa tendance à la baisse apparemment inexorable : elle est de 43 %. Les élections européennes de 2014 se déroulent dans un contexte particulier à la fois de crise économique persistante et de défiance grandissante contre la politique européenne. Toutefois, avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, en 2009, qui a l'ambition de renouveler le rôle et l'intérêt des citoyens dans les institutions européennes, le scrutin a une influence directe sur la nomination du président de la Commission. Ce dernier est élu par le Parlement parmi les candidats têtes de liste des groupes politiques européennes lors de la campagne. L'abstention continue malgré tout d'être le premier parti d'Europe.

Composter c'est branché

Par Guy COSTA

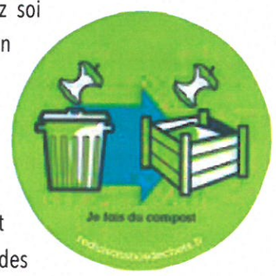

Utiliser ses déchets verts chez soi réduit le volume à traiter en déchèterie, évite les dépenses et les pollutions liées au transport et produit un amendement naturel pour le jardin ou les plantes simple et gratuit. C'est de ce fait une des actions à mener en vue d'une levée de bac de déchets ménagers tous les 15 jours.

Pensez au compostage pour : certains déchets alimentaires (épluchures de légumes et fruits par exemple), les tontes, les feuilles mortes

La Communauté de Communes en partenariat avec le SYDED, vous propose différents types de composteurs (www.syded87.org). Si vous êtes intéressé par une commande vous pouvez vous adresser au service environnement au **T** 0555 78 67 94 (possibilité de livraison à la déchèterie).

ATTENTION: du 20 mars au 20 avril 2019 vous pouvez bénéficier d'un composteur plastique de 340 l ainsi que d'un bio seau **GRATUIT**.

Enquête publique

Par Bernard DELOMENIE

Plusieurs enquêtes publiques correspondant à la mise en place du PLUi sont programmées: l'enquête publique se déroulera du **20 mai 2019** (à partir de 9 heures) au **19 juin 2019** (jusqu'à 17 heures) inclus, soit pendant 31 jours consécutifs. Pour plus d'information: https://www.notre-territoire.com/enquete/110119

Jumellage avec Kilstett

Par Guy COSTA

Nos amis alsaciens seront parmi nous du 02 au 05 mai 2019. Dans le cadre de ce déplacement, les 4 communes jumelées avec Kilstett se sont organisées autour d'un programme de festivité. Les habitants de Kilstett arriveront le jeudi 2 mai en fin de journée à la Meyze

Si vous êtes intéressé pour participer à ces animations et repas, veuillez vous faire connaître à la mairie **T** 0555 00 62 17

3 MAI	4 MAI	5 MAI
9h30 — Départ pour Limoges **10h00** — Répartition des groupes *Musée de la règle* *Musée des compagnons*	**9h30** — Libre/Départ pour St Yrieix-La-Perche	**10h30** — Cérémonie « Monument aux Morts » *La Meyze*
12h30 — Déjeuner Lanaud	**12h30** — Buffet, Salle des fêtes *Janailhac*	**12h00** — Buffet des producteurs *Saint-Priest-Ligoure*
		13h30 — Retour à Kilstett
15h00 — Visite Limousine park	**15h00** — Libre/activités La Roche l'Abeille	
18h00 — Retour hébergeurs	**18h30** - Messe à Janailhac/Retour hébergeurs	
20h00 — Repas de Gala, Salle des fêtes *La Roche l'Abeille*	**20h00** — Banquet producteurs *Janailhac* *Animation Saint-Eutrope* *Feu d'artifice*	
	23h00 — Retour hébergeurs	

Actualités Saint-Priest-Ligoure

CONSEILLER IMMOBILIER: M Jacky RICHET, habitant de notre commune, exerce depuis plusieurs mois maintenant une activité de conseiller immobilier. Après avoir suivi une formation au siège de CAPIFRANCE à Montpellier, M RICHET s'est mis à son compte en tant qu'autoentrepreneur. Le lien avec CAPIFRANCE permet à M RICHET de disposer : (i) du logiciel (ainsi que tous les outils associés) pour réaliser les mandats de vente conforme à la législation (ii) d'une aide à l'identification des biens à vendre (en plus de sa propre prospection), d'une aide à la recherche d'acquéreurs potentiels et d'une aide à la diffusion des annonces (ainsi que les photos) sur tous les sites dédiés à l'immobilier. Notre territoire étant susceptible d'accueillir des anglais, le logiciel de CAPIFRANCE lui permet de traduire les annonces en anglais et en néerlandais. En tant que conseiller immobilier indépendant, il gère son emploi du temps, et reste à votre service pour la vente des biens que vous voudriez lui confier. M RICHET a eu l'avantage d'être cadre dans une société apparentée aux métiers du bâtiment, basée à Feytiat, ce qui lui permet de connaitre beaucoup de personnes (ses anciens clients), lui facilitant par la même son travail dans l'immobilier (le réseau de connaissances est le meilleur gage). M RICHET vous remercie de prêter attention à son métier, il reste à votre disposition.CONTACT: **T** 0637 15 98 90; mail: jacky.richet@capifrance.fr

capifrance — Faire plus pour votre bien

Las Novelas | 2, Jardin des Ecoliers, 87800 St Priest Ligoure

Actualités Saint Jean Ligoure

Didier MARCELLAUD

LES PETITS PONTS DE BOIS

La commune de Saint-Jean-Ligoure termine actuellement des aménagements du parc de la mairie et de la place du 8 mai 1945 avec l'installation de 2 passerelles en bois. Dans un souci de développement durable, les passerelles ont été construites en bois local sans traitement, ce qui va entrainer des évolutions chromatiques du matériau avec le temps. Si la passerelle du parc de la mairie n'a qu'une vocation d'agrément, la passerelle de la place du 8 mai 1945 a elle pour vocation principale de faciliter la circulation piétons entre la place, les écoles et l'équipement sportif. Cette circulation peut maintenant se faire sans à avoir à empreinte la route départementale D15.

Le montant des travaux pour ces 2 ouvrages s'élève à plus de 16 000 €.

Actualités Janailhac

Philippe DEVARISSIAS

SALLE DES FÊTES

Il y a quelques semaines maintenant, la mairie de Janailhac a inauguré sa salle des fêtes restaurée. Le travail réalisé alliant la pierre et le bois est du plus heureux effet. Anne Simon, architecte à Nexon, a assuré le suivi de ce chantier. La caisse locale du Crédit Agricole, représentée par son président, Francis Mazart et l'amicale des sapeurs-pompiers de Nexon, représentée par son président, Alain Durand, ont offert un défibrillateur qui est installé à l'extérieur de la salle. Cette salle est actuellement mise en location. Une grande partie de la population de la commune était présente à cette inauguration qui s'est achevée par un vin d'honneur.

Si vous avez besoin d'une salle, vous pouvez la louer aux mêmes conditions que les habitants de Janailhac.

LAS NOVELAS

Avril 2019 N° 32

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Élection européenne

Par Guy COSTA

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de loi appliqués par les États de l'Union européenne. En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai entre 8 h et 18 h.

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de candidat pour l'ensemble du territoire français de 79 candidats. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. À l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 représentants des citoyens européens seront élus et non plus 751 comme en 2014. Avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de représentants britanniques. La composition du Parlement européen a en ce sens été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019, élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

Histoire des élections européennes: Les élections européennes de juin 1979 marquent un tournant important dans l'histoire de l'UE : pour la première fois, elles ont lieu au suffrage universel direct. Ainsi, les électeurs des neuf pays membres de la Communauté économique européenne se rendent aux urnes dans leurs pays respectifs

Jumelage
05 Mai, 12 h
Salle des fêtes, St Priest-Ligoure

Bibliothèque
17 Mai, 14 h
Chasse aux œufs
Ferme du Mourier

Soirée belge
26 Mai, 14 h
St Priest Ligoure

Bijoux fête des mères
04 et 18 Mai, 15 h 30
St Priest Ligoure

Journée des jeunes, Foot
15 juin, à partir de 14 h
St Priest Ligoure

Fête des écoles
23 juin, 16 h
Janailhac